

# La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités : La marche mondiale des femmes en l'an 2000

Vivian Barbot

Volume 13, numéro 1, 2000

La marche mondiale des femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058068ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058068ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

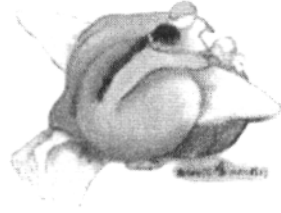
Barbot, V. (2000). La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités : La marche mondiale des femmes en l'an 2000. *Recherches féministes*, 13(1), 19–25.  
<https://doi.org/10.7202/058068ar>

Résumé de l'article

L'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 est, pour le mouvement des femmes du Québec, l'occasion de mettre en œuvre une pratique renouvelée de la solidarité. La reconnaissance de la diversité des femmes faisant partie du mouvement féministe a en effet amené les militantes à considérer leurs actions communes d'une toute nouvelle façon. À son tour, cette diversité, qu'elle soit d'ordre culturel, sexuel ou autre, a suscité chez les membres de la Fédération des femmes du Québec une réflexion qui les a incitées à promouvoir la solidarité intergroupe et à l'intérieur des groupes d'une manière qui tienne véritablement compte des intérêts de toutes les femmes.

## **La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités<sup>1</sup> La Marche mondiale des femmes en l'an 2000**

**VIVIAN BARBOT**



Depuis plus de deux ans, dans un geste de solidarité sans précédent, la Fédération des femmes du Québec, avec l'ensemble du mouvement des femmes, convie les femmes<sup>2</sup> du monde entier à la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. La mobilisation générale qui règne à cet égard traduit la volonté manifeste des femmes qui réclament ceci : « Rien de moins que l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes, ici comme ailleurs<sup>3</sup> ! »

En tant qu'actrice privilégiée au sein de la Fédération des femmes du Québec depuis plusieurs années, nous avons pu observer que, sur le chapitre de la solidarité, la nécessité de s'associer aux femmes du monde et de travailler de concert avec elles a donné naissance à une nouvelle façon de penser et d'agir des féministes. Pour en rendre compte, nous avons regroupé dans le présent texte nos réflexions sur le genre de solidarité à laquelle ces changements se réfèrent autour des expressions « solidarité nouvelle » et « nouvelles solidarités ». Tout d'abord, afin de situer convenablement la problématique que nous voulons aborder, nous croyons opportun de rappeler la définition du mot « solidarité » : « relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance<sup>4</sup> ». Ainsi définie, la solidarité est, il va sans dire, à la base et au cœur de toutes les actions des groupes de femmes.

---

1. Certaines notions développées dans le présent texte ont déjà été abordées au cours d'une conférence donnée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le 26 février 2000 et à l'Assemblée générale de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement (AREQ), section Beauce-Appalaches, le 18 mai 2000.

2. Dans les différents documents concernant la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, le mot « femmes » est très souvent employé là où, à notre avis, on aurait dû utiliser « féministes ». Cependant, les personnes visées s'entendent généralement sur le fait que cette activité provient du mouvement féministe.

3. Tiré des informations accompagnant la carte d'appui aux revendications de la Marche.

4. Cette définition est tirée de Paul Robert, *Le nouveau petit Robert*. Paris, Dictionnaire Le Robert, 1995 : 2107.

Malgré cette communauté d'intérêts, nous avons pu constater à quel point la solidarité intergroupe peut s'effriter rapidement, à l'intérieur d'un grand groupe, à la faveur d'un désaccord ou d'une divergence d'opinions provoquée par certains éléments de conjoncture.

C'est ce qui s'est produit au Québec, en 1990, quand la célébration par le mouvement féministe du 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes a été compromis par le boycott des femmes des communautés culturelles. En effet, la diffusion télévisuelle d'un film intitulé *Disparaître* — qui sonnait l'alarme quant à l'éventuelle disparition des membres de la communauté québécoise « de souche » (blanche et francophone) au profit des membres issus d'une immigration récente plus diversifiée — avait alors exacerbé les tensions sous-jacentes chez les membres des communautés culturelles qui s'estimaient marginalisées dans l'organisation de l'événement « Femmes en tête ».

En d'autres occasions, les objectifs communs de revendication, s'ils sont énoncés d'une manière assez large pour rejoindre la majorité des femmes, laissent presque systématiquement de côté la problématique de celles qui sont issues des groupes minoritaires, qui sont pourtant, la plupart du temps, les plus susceptibles de souffrir de la situation décriée.

La prise en considération de cet état de fait a donné lieu à une démarche concertée du mouvement des femmes du Québec, en particulier dans le traitement de la diversité ethnoculturelle. Dans le souci de représenter toutes les femmes, nous avons, en effet, voulu faire nôtres les préoccupations des femmes issues des communautés ethnoculturelles. Pour ce faire, il nous a fallu prendre conscience des paramètres de la diversité culturelle, rencontrer les « autres », les écouter, comprendre en quoi leurs conditions de vie sont en même temps semblables et différentes de celles des femmes issues du groupe majoritaire, et agir en conséquence.

Cela nous a amenées à véritablement chercher à comprendre pourquoi les femmes de certains groupes minoritaires, malgré le fait qu'elles se trouvaient majoritairement confinées dans des ghettos d'emplois sous-payés, qu'elles étaient en chômage et qu'elles subissaient de la violence, de la discrimination et du racisme plus que les autres, n'étaient pas portées à s'associer au mouvement des femmes.

C'est donc en partie cette expérience acquise dans le traitement de la diversité ethnoculturelle<sup>5</sup> qui, sans que cela ait été officiellement mis en évidence, nous a permis de mieux faire face aux défis interculturels posés par l'organisation de la Marche mondiale. Les revendications particulières concernant les femmes des minorités visibles, les femmes autochtones, les immigrantes, pour ne citer que celles-là, sont, à notre avis, des indices tangibles de la solidarité nouvelle qui émerge du mouvement féministe québécois.

---

5. Le mouvement des femmes du Québec a connu une période de grandes remises en question concernant la place des femmes issues des communautés culturelles. Cette crise s'est cristallisée notamment autour des deux grands rassemblements féministes suivants : Femmes en tête (1989) et Un Québec féminin pluriel (1992).

## La solidarité nouvelle

---

Dans un premier temps, la solidarité nouvelle, telle que nous avons pu l'observer, se rapporte à la façon dont les féministes ont conçu le projet de la Marche mondiale dès ses balbutiements. En effet, le mouvement des femmes du Québec, en ralliant les femmes du monde entier à son action revendicatrice, s'était engagée implicitement à favoriser un espace de discussions où la parole de l'autre serait entendue, où aucune femme n'aurait à renier ni sa culture, ni ses origines, ni son orientation sexuelle, etc., afin de pouvoir prendre part à l'action... Le défi particulier qui se posait à nous était d'être véritablement à l'écoute des autres, tout en préservant notre propre intégrité. Comment cela s'est-il fait ?

Rappelons d'abord un événement relativement récent, déjà du domaine de l'histoire, qui précise le contexte dans lequel la Marche mondiale des femmes a pris son essor. En 1995, 850 femmes marchent pendant dix jours vers la colline Parlementaire, à Québec, portant à bout de bras neuf revendications précises en vue de l'amélioration des conditions d'existence de milliers de femmes vivant dans la pauvreté. Plus de 15 000 personnes viennent alors manifester leur appui à la Marche des femmes qui demande « du pain et des roses ».

À la suite de cette mobilisation importante et forte des résultats obtenus alors — et à la faveur des contacts établis à la Conférence internationale de Beijing en 1995 —, la Fédération des femmes du Québec, avec l'ensemble du mouvement des femmes, a lancé un nouvel appel à l'action et à la solidarité, à l'échelle internationale cette fois : la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 venait de naître.

Nous avons voulu, de prime abord, toucher les femmes des cinq continents afin de les inviter à s'associer au projet. Ces femmes de partout devaient pouvoir participer à la conception même du projet et s'inscrire d'emblée dans les différentes étapes de réalisation. Avec une belle et surprenante unanimité, alors que nous leur avons soumis le thème de la pauvreté des femmes, nos consœurs de différents coins de la planète nous ont rapidement convaincues qu'il est impossible de parler de la pauvreté des femmes sans aborder également la question de la violence qu'elles subissent. Ainsi, nous avons pris conscience que le thème de la violence faite aux femmes qui nous mobilisait depuis de nombreuses années était hélas une préoccupation universelle.

En même temps que se précisaient les thèmes de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, les femmes du monde entier manifestaient un très grand intérêt et une adhésion massive par rapport à l'expression des doléances des femmes. Leur engagement ne s'est pas démenti depuis, de telle sorte qu'un mois après le lancement officiel de l'événement, le 8 mars 2000, déjà 4 300 groupes de femmes des cinq continents participaient, d'une manière ou d'une autre, aux activités de la Marche mondiale.

Comment les femmes sont-elles arrivées à mettre sur pied et à coordonner une telle organisation sans que leur solidarité en prenne un coup ? Tout d'abord, le Comité de liaison international, formé de représentantes de toutes les grandes régions du monde et des groupes de femmes du Québec, a tenu, à Montréal, deux

rencontres afin de procéder à l'élaboration et à l'adoption des revendications au niveau international.

Les délibérations des femmes présentes se sont déroulées dans le plus grand respect des valeurs sociales et culturelles des unes et des autres. Ainsi, les consensus qui se sont alors dégagés signifiaient un réel engagement de toutes. Cela était d'autant plus important que les nouveaux groupes qui s'associeraient à la Marche devaient pouvoir, par la suite, s'identifier aux objectifs déjà déterminés.

Il nous a fallu aussi apprendre à parler le langage du monde et à unir nos voix à celles des autres femmes de la planète. De télécopies en appels téléphoniques et par l'entremise d'Internet, nous avons maintes et maintes fois pris contact afin de peaufiner les détails d'une marche qui se veut à la fois internationale, régionale et locale. Elle est internationale en ce sens qu'elle véhicule les revendications communes à toutes les femmes partout au monde ; elle est régionale en ce sens qu'elle laisse de la place à l'expression de doléances plus particulières à certaines régions ou certains pays du globe ; et elle est locale en ce sens qu'elle vient des groupes locaux qui décident eux-mêmes de leur action à ce niveau.

En outre, depuis 1997, plusieurs femmes du Québec se sont transformées en véritables « pigeons voyageurs » et ont multiplié les rencontres avec nos partenaires des autres pays, à la faveur de voyages personnels, de colloques, de conférences et d'autres déplacements. Cela nous a permis de prendre conscience à quel point la Marche des femmes en l'an 2000 répond au désir des femmes de prendre la parole pour signifier au monde entier combien intolérables sont les conditions de vie des femmes, en particulier celles qui concernent la pauvreté et la violence.

La première étape constitue donc la base de la solidarité nouvelle dont nous parlons : il était en effet essentiel de nous assurer que l'objet même de l'action revendicatrice était commun aux différentes actrices appelées à y prendre part.

Malgré cela, les consensus n'ont pas toujours été obtenus facilement. Au cours des rencontres internationales, il a parfois fallu plusieurs allers et retours, en ateliers et ailleurs, pour nous assurer de la compréhension univoque de certains points particuliers et de l'adhésion mutuelle aux objectifs communs.

Par exemple, à la première rencontre internationale, des prodiges de diplomatie et un compromis important ont été nécessaires en vue de conserver la revendication concernant la violence exercée contre les lesbiennes au sein des revendications internationales. En effet, plusieurs femmes originaires de certains pays musulmans en particulier se sentaient très mal à l'aise devant une telle revendication. Elles disaient qu'elles étaient incapables d'y faire référence chez elles, certaines allant jusqu'à préciser que leur propre sécurité serait mise en péril si elles osaient aborder ce sujet.

Le différend était de taille puisque s'il y avait la situation de celles qui ne pouvaient pas adhérer aux propositions concernant les lesbiennes, ces propositions constituaient par ailleurs un élément incontournable pour d'autres. En effet, aux yeux de plusieurs représentantes des pays occidentaux notamment, il était impérieux de reconnaître la présence et la contribution effectives des lesbiennes à l'avancement du mouvement des femmes. C'était le cas ici même au Québec où, entre autres, les membres de la Fédération des femmes du Québec s'étaient déjà prononcées massivement en faveur d'un appui à la cause des lesbiennes.

Il faut préciser que, depuis plusieurs années, le Comité pour la reconnaissance des lesbiennes, mis sur pied par la Fédération des femmes du Québec, avait préparé le terrain en fournissant un effort assidu pour informer et conscientiser les membres de la Fédération quant aux conditions adverses qui étaient les leurs. Le Comité avait même produit un document d'information sur la question et offert un atelier de formation aux groupes qui le désiraient, dans le but de s'assurer que la réflexion s'étende bien au-delà de la métropole.

La solidarité du mouvement des femmes a donc été, dans ce cas, le fruit de la démarche qui avait eu lieu dans nos rangs et qui témoignait d'une ouverture certaine de la société à l'égard des lesbiennes.

La solution de l'impasse précitée a été de proposer qu'exceptionnellement les revendications concernant les lesbiennes seraient rédigées à part des autres et qu'elles seraient véhiculées seulement dans les pays où les représentantes les auraient dûment adoptées.

La sensibilité ainsi témoignée à l'égard des différences inconciliables au sujet des lesbiennes et la façon dont les femmes les ont traitées relèvent elles aussi, selon nous, de la solidarité nouvelle qui se manifeste dans le mouvement féministe. Cette façon de faire instaure une nouvelle dynamique qui a pour objet de régler les conflits, contrairement aux vieilles querelles intestines qui sévissaient encore il n'y a pas si longtemps et qui aboutissaient, à chaque escarmouche, à des prises de position attisant toujours davantage les tensions et minant la solidarité des unes et des autres.

### **Les nouvelles solidarités**

---

Quant à la démarche elle-même, les rencontres internationales allaient rapidement nous indiquer les contraintes inhérentes à la condition des femmes, en plus de celles qui sont liées à l'espace et au temps, qui empêchaient que la Marche mondiale soit un événement unique et rassembleur ou qu'elle se déroule simultanément partout sur la planète.

Nous nous sommes rapidement butées au fait que, dans plusieurs pays, certaines de nos consœurs n'ont pas le droit de se réunir ; elles n'ont parfois pas le droit de sortir de chez elles ; beaucoup de femmes vivent dans des pays en guerre ; à certains endroits, ce sont les traditions et les coutumes qui les tiennent captives ; là, c'est la pauvreté qui limite leurs possibilités de manifester ; là-bas, c'est la religion qui leur enjoint de disparaître de la vie publique...

Il fallait donc composer avec ces conditions-là et trouver les moyens d'exercer ces nouvelles solidarités que les femmes sont en train d'appriivoiser. Une fois les différentes contraintes énoncées de part et d'autre, nous avons convenu que la Marche prendrait des formes diverses, en tenant compte des réalités des femmes là où elles se trouvent. À part le rassemblement mondial aux Nations Unies à laquelle participeront des représentantes officielles de toutes les parties du monde, la « Marche » sera en fait des marches locales ou régionales, des rassemblements, des rencontres, des sessions d'étude, etc. La diversité des actions, loin de signaler une quelconque

disparité entre les protagonistes, nous est apparue au contraire comme un gage de la richesse et de la force de nos actions et de nos revendications.

Cela aussi fait partie des nouvelles solidarités. C'est une toute nouvelle façon de concevoir l'action des femmes qui sont (faut-il encore le rappeler ?) à la fois semblables et différentes les unes des autres, et qui vivent dans des contextes très dissemblables à l'échelle de la planète. Il s'agit, en somme, d'accepter pour soi et pour les autres des façons différentes d'exprimer la même réalité. Comprendre et accepter, dans l'expression de cette solidarité nouvelle, que « chacune sait » comment, chez elle, véhiculer une facette de la commune condition humaine.

Par ailleurs, ces nouvelles solidarités se sont aussi manifestées partout où nous avons eu à intervenir. Au niveau national, il a fallu tisser des liens avec les femmes du Canada qui se sont montrées, elles aussi, très enthousiastes à l'idée de participer à la Marche. Plusieurs rencontres à Ottawa, au sein de la coordination nationale, ont permis d'élaborer et d'adopter ensemble les revendications nationales. Des femmes se sont mobilisées dans toutes les provinces ; des marches auront lieu partout dans le pays, et nous devrions nous retrouver en grand nombre à Ottawa, le 14 octobre prochain.

Cela aussi devrait être porté au compte des nouvelles solidarités, nos expériences de travail avec le mouvement des femmes des autres parties du Canada étant plutôt restreintes jusqu'à maintenant. En fait, depuis le début des travaux préparatoires de la Marche, nous avons pris conscience de changements bénéfiques dans nos rapports avec les autres femmes : nos liens privilégiés avec certaines femmes amérindiennes se sont élargis ; les femmes du Québec ont ajouté à leur réseau des femmes du monde anglo-canadien et celles qui utilisent l'anglais comme langue de communication internationale, qu'elles soient de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie, de l'Europe, de l'Océanie ou du Pacifique.

Du même coup, les féministes d'ici se sont rendu compte des liens particuliers qui les unissaient aux femmes francophones du Canada et d'ailleurs, ainsi qu'aux hispanophones de l'Amérique. Cependant, même avec celles-là, les nouveaux enjeux nous ont amenées à considérer nos rapports sous un tout autre angle.

Par exemple, au cours de la première rencontre internationale, une autochtone originaire d'un pays de l'Amérique du Sud a exprimé publiquement ce que signifiait pour le groupe qu'elle représentait d'être invitée à une rencontre internationale qui, par surcroît, ne portait pas sur les autochtones. En substance, elle a dit que, parce que des femmes étrangères avaient pensé à elles, les femmes blanches de son propre pays ne pourraient plus ignorer les autochtones dans leurs propres rencontres.

Cela s'ajoute bien sûr à ce que nous appelons les nouvelles solidarités. Parce que les femmes du Québec ont décidé d'associer au projet de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 toutes les femmes du monde — quelle que soit leur origine, leur race, leur orientation sexuelle, etc. —, d'autres femmes dans différents pays sont amenées à se découvrir les unes les autres et à s'accorder une attention particulière les unes aux autres. Elles sont ainsi forcées, par la nature même de l'événement, à découvrir de nouvelles solidarités dont il leur faudra définir les paramètres.

Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, l'observation de la démarche du mouvement des femmes du Québec nous a donc permis de constater des changements majeurs dans l'expression de notre solidarité intergroupe et

interculturelle. Nous pouvons d'ores et déjà nous permettre, croyons-nous, de faire ressortir le caractère novateur et original de la solidarité nouvelle qui suscite et entretient, chez les féministes, de nouvelles solidarités.

Si les femmes peuvent, en général, s'entendre entre elles avec une certaine facilité, malgré le fait qu'elles sont parfois originaires de mondes diamétralement opposés, c'est qu'il est relativement aisé de travailler ensemble quand les thèmes qui unissent les différentes parties sont partagés au préalable. Ce ne sont donc pas alors les différences qui ressortent mais bien les forces que chacune investit pour mener à bien le projet. Le fait d'avoir convié les femmes, dès le début, à décider elles-mêmes des thèmes à aborder a en quelque sorte donné le ton aux échanges d'idées postérieurs, la solidarité nouvelle servant en quelque sorte d'assise aux nouvelles solidarités.

Par delà la figure de style, nous tenons à souligner que, pour les féministes, la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 est d'abord et avant tout animée d'un profond sentiment de solidarité et de notre conviction d'avoir « 2 000 bonnes raisons de marcher pour que ça change<sup>6</sup> ».

---

6. Tel est le slogan de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.